

REGARD

sur la santé publique lanaudoise

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

La santé publique et le développement des communautés

Par France Lussier, directrice de santé publique et d'évaluation par intérim

En lien avec le Programme national de santé publique 2003-2012 du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière se dotait en décembre 2003 d'un Plan d'action régional de santé publique 2004-2007 (PAR). Pour leur part, les CLSC adoptaient leurs Plans d'action locaux (PAL) au printemps 2004.

Fondés sur des valeurs et des principes de bien commun, de bienfaisance, de non-malfaisance, d'autonomie, de respect de la confidentialité et de la vie privée, de solidarité, de responsabilité collective et individuelle, de justice, de protection des individus, des groupes et des communautés les plus vulnérables, le PAR et les PAL visent par les stratégies et les domaines d'intervention retenus à améliorer la santé et le bien-être de la population lanaudoise.

Les stratégies privilégiées pour atteindre ce but concernent le renforcement du potentiel des personnes, le soutien au développement des communautés, la participation aux actions intersectorielles, le soutien aux groupes vulnérables et le recours aux pratiques cliniques préventives.

Ces stratégies influenceront les façons de faire dans chacun des domaines d'intervention que sont le développement, l'adaptation et l'intégration sociale, les habitudes de vie et les maladies chroniques, les traumatismes non intentionnels, les maladies infectieuses,

la santé environnementale, la santé en milieu de travail et le développement des communautés.

Nous croyons que le pouvoir des individus et des collectivités de changer leurs habitudes de vie ou de maîtriser leur situation de vie au regard de leur santé et de leur bien-être tient non seulement à leur volonté et à leur capacité d'agir mais aussi aux conditions de vie présentes dans leur environnement immédiat (socioéconomique, physique, social et culturel). C'est pourquoi la Direction de santé publique et d'évaluation met le développement des communautés au cœur de ses interventions puisque la santé et le bien-être de la population Lanaudoise ne peuvent être le résultat des seules actions du secteur de la santé et des services sociaux.

Nous voulons démontrer par cet écrit que tous les acteurs de la région contribuent chaque jour au développement de leur communauté. Nous voulons aussi dire qu'il est possible de faire autrement et d'obtenir probablement plus, en identifiant ensemble ce que nous voulons que notre région devienne dans les prochaines années et en développant toutes les collaborations nécessaires pour y parvenir.

Le présent numéro veut donc mettre en évidence une partie du travail déjà amorcé au niveau local et régional autour du développement des communautés.

Dans un premier temps, nous abordons la notion de développement des communautés. Puis, nous posons un bref coup d'œil sur les démarches mises de l'avant dans la région pour former des agents de développement et sur certaines initiatives entreprises dans le sillage de cette formation. Pour terminer, quelques actions futures sont soumises à votre attention.

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux

Québec
Lanaudière



Le développement des communautés

Par Claude Bégin et Lise Ouellet, agents de planification et de programmation sociosanitaire, DSPE

Parmi toutes les définitions données au développement des communautés, la DSPE a retenu celle proposée en 2002 par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cette définition, issue d'un travail collectif auquel la DSPE a participé, mentionne que «le développement des communautés est un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique.»

Agir dans la perspective de cette définition implique de retenir des interventions qui permettent aux communautés de renforcer leur capacité à identifier et à résoudre les difficultés qu'elles rencontrent ainsi que de favoriser la participation des citoyens et citoyennes qui les composent. Il est aussi essentiel pour les communautés d'avoir une vision du développement qu'elles souhaitent, vision qui doit être partagée tant par les citoyens que par les acteurs des différents secteurs d'activités présents dans les communautés.

Vu sous cet angle, le développement des communautés passe nécessairement par des alliances solides entre les citoyens et les acteurs de différents secteurs d'activités (économique, social, culturel et écologique) de même que par l'établissement entre eux d'un climat propice à l'action.

Toutefois, comme on ne peut plus concevoir le développement actuel des sociétés sans penser à celui de demain, il faut aussi inscrire les démarches de développement des communautés dans la perspective du développement durable. Par durable, on entend «une forme de développement qui permet aux générations actuelles de répondre à leurs besoins sans remettre en cause la capacité des générations à venir de répondre aux leurs». (Rapport Brundtland, 1987, cité dans Villeneuve, 2002, p. 9)

Il ne faut pas perdre de vue que c'est avec, par et pour les humains que l'on fait du développement dans une perspective durable. Dans le mode de développement actuel, la majorité des acteurs du développement sont plus enclins à faire à la place des citoyens qu'à les accompagner et les habiliter à identifier et à résoudre les problèmes qui affectent leur communauté. Cette conception du développement, si on y adhère, nécessite de revoir les façons de le concevoir et d'innover pour le réaliser. Pour ce faire, une démarche de formation en développement durable offrant des contenus portant sur des méthodes et des outils est fort utile aux acteurs du développement désireux d'inscrire leurs actions dans une perspective durable.

Un programme de formation menant à la création d'un réseau d'agents de développement

Par Danielle Forest et Julie Thériault, organisatrices communautaires, CLSC Joliette et CLSC Montcalm du CSSS Nord de Lanaudière

Depuis mars 2003, à raison de deux rencontres par année, une trentaine d'intervenants en développement local ont participé à un

Plan de formation intitulé *L'animation territoriale d'une démarche participative*. Ces personnes proviennent des six MRC de la région de Lanaudière. Elles sont impliquées dans leur milieu à titre d'élus ou fonctionnaires municipaux et d'agents de développement provenant d'organismes locaux ou régionaux : Centre local de développement (CLD), Société d'aide au développement des collectivités (SADC), Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE), CLSC, DSPE, Coopérative de développement régional (CDR), Conseil de développement bio-alimentaire (CDBL). Quelques individus rattachés à d'autres structures se sont aussi joints au groupe de façon ponctuelle.

Les formations ont été supportées financièrement par le Conseil régional de développement de Lanaudière (CRDL), par la Conférence régionale des élus (CRE), par la DSPE et par la contribution de chacune des organisations participantes.

Le principal formateur, Loïc Dutay de l'Association pour un développement solidaire (ADES) de France, est impliqué depuis plus de vingt ans au niveau de démarches participatives de territoires francophones dans une perspective de développement durable. Il a su par ses convictions, son expertise et sa richesse intellectuelle transmettre à la fois un processus adaptable aux réalités québécoises et des outils d'analyse pour agir collectivement et autrement.

Le plan triennal de formation a permis aux participants de s'approprier des méthodes et des outils supplémentaires pour animer les territoires. Outre l'accroissement de connaissances individuelles, la formation a permis de créer un va-et-vient entre la pratique et la théorie par l'expérimentation sur le terrain. En effet, des démarches ont pris graduellement forme dans chacun des territoires de MRC, certaines couvrant l'ensemble de la MRC, d'autres par municipalité. À chacune des sessions de formation, la présentation d'une ou plusieurs expériences permettait de soulever des questions, de collectiviser les réponses et de réajuster le tir sur le terrain. De plus, mentionnons que ces démarches sont animées par des équipes formées d'agents de développement de différentes organisations créant ainsi de nouveaux types de partenariat dans l'action.

Le programme de formation a permis de créer une synergie régionale autour du développement local, ce qui constitue un résultat relativement rare dans une démarche du genre. Cette synergie a évolué en cours de route et elle évoluera sans doute encore. En effet, la démarche étalée sur trois ans de même que le lien entre la pratique et la théorie favorisant une meilleure appropriation des concepts, des outils et des notions rattachés au développement durable ont fait naître un réseau. Ce réseau de personnes et d'organisations partage de façon évolutive une nouvelle vision du développement et des façons de faire. Leur engagement se poursuivra, entre autres, par les animations de territoires, les échanges autour des expériences, l'élaboration d'outils et l'acquisition commune de connaissances. Il existe aussi une volonté de «contaminer» d'autres personnes, organismes et territoires et de former des agents multiplicateurs afin d'être plus nombreux à agir autrement vers un réel développement durable. À ce titre, le Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL) devient un partenaire essentiel dans la suite des événements.

La mobilisation et la participation sont au cœur du processus proposé. Les citoyens des différents territoires sont donc invités à prendre part à l'analyse de leur milieu de même qu'à l'élaboration et la réalisation de projets d'action. Plusieurs territoires de Lanaudière expérimentent actuellement cette approche. Les textes qui suivent en sont des exemples.

Des citoyennes et des citoyens prennent la parole

Par Danielle Forest, organisatrice communautaire, CLSC Joliette du CSSS Nord de Lanaudière

Dans la MRC de Joliette, des intervenants, provenant du CLD, du CLSC, du CJE et de la SADC, ont eu l'occasion de « manier les outils » de la formation auprès de sept municipalités rurales : Crabtree, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Ambroise, Sainte-Mélanie, Saint-Paul, Saint-Thomas et Village Saint-Pierre. En effet, les élus de ces municipalités ont décidé de réaliser des animations participatives afin de définir les axes de développement de leur communauté dans le cadre du *Pacte rural*.

Dans chacun de ces territoires, plusieurs étapes ont été franchies au cours des deux dernières années : création de sept comités locaux de développement, analyse du milieu, sondage auprès des populations rurales et finalement consultations publiques. Plus de 300 personnes ont participé à cette dernière étape d'une durée de trois à dix heures selon les municipalités.

Parmi les municipalités rejointes, les préoccupations des citoyens se ressemblent beaucoup et convergent vers un même objectif, c'est-à-dire *l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population* au niveau social, économique, environnemental et culturel. Ces dimensions s'entrecroisent lorsqu'exprimées par les gens en terme de vision du développement de leur milieu et de projets pouvant contribuer à actualiser cette vision. Ce qui suit présente un bref résumé, non limitatif bien sûr, des préoccupations et avenues possibles de développement entendues lors des consultations publiques.

- Pour que les personnes âgées demeurent en milieu rural, il est nécessaire d'avoir des logements et des services adéquats et à proximité, du transport permettant de satisfaire leurs différents besoins, des loisirs...
- Pour que les jeunes se sentent bien, il faut des lieux accueillants, des activités de loisir et de sport, des emplois saisonniers, du soutien à la formation...
- Pour que les familles s'installent chez nous, un environnement de qualité est important avec des parcs, des loisirs, des services de garde, du logement social, de l'emploi...
- Pour que les milieux soient vivants, les organismes communautaires ont besoin de bénévoles...
- Pour conserver un environnement sain, on doit interdire les entreprises polluantes, aménager les cours d'eau et faciliter leur accès, favoriser les activités sportives « sans moteur », planter des arbres...
- Pour valoriser notre patrimoine, il faut faire connaître nos artistes, conserver nos belles maisons, nos églises, nos couvents, promouvoir nos produits du terroir...
- Pour développer notre économie, quoi de mieux que l'achat local et l'éloignement des magasins à grande surface que nous pouvons accompagner d'emplois de qualité pour lutter contre la pauvreté, de formation adéquate pour les jeunes, de circuits touristiques accueillants et respectueux de l'environnement et surtout d'un usage pertinent du territoire agricole...

Une fois la parole donnée, il faut passer aux actes. Cette prochaine étape comporte un certain nombre de défis pour les comités locaux de développement, les élus et la population de chacune des municipalités : la croissance de la mobilisation citoyenne, les liens entre les projets, l'appropriation et l'actualisation du développement durable, les convergences à travailler avec les autres municipalités, etc.

Les comités, « gardiens de la vision du développement de leur municipalité » doivent être alimentés pour garder la flamme allumée et faire en sorte que cette flamme soit portée par un plus grand nombre... par l'ensemble de la communauté.

Le Vieux MAT vous parle de sa Matawinie

Par Alain Coutu, organisateur communautaire, CLSC de Matawinie du CSSS Nord de Lanaudière

Je vous présente le Vieux Mat, un simple citoyen de plus en plus connu en Matawinie. Sa famille, ses proches et les membres de sa communauté sont très importants pour lui et il garde avec eux des liens étroits et respectueux. Son implication dans la communauté est très appréciée. Je lui cède maintenant la parole afin qu'il vous parle d'un tout nouveau projet qui est en train de prendre forme en Matawinie.

Je suis bien content de vous parler de ce projet de participation citoyenne à l'intérieur d'une démarche de développement durable.

Soyez sans crainte, ce n'est pas moi qui lui ai donné ce nom-là...mais cela est secondaire. L'important, c'est que le projet vient tout juste de commencer et que déjà une soixantaine de citoyens s'y sont engagés.

Ces personnes viennent d'un peu partout en Matawinie, de différentes municipalités et de différentes couches sociales. Elles se sont regroupées en cinq comités de travail. Chaque comité aborde une thématique. Celles qui ont été retenues chez nous sont : « Vivre ensemble et culture », « Environnement et qualité de vie », « Opportunités et nouveaux emplois », « Alimentation et agriculture », ainsi que « Logement et pauvreté ». C'est dans ce dernier comité que j'ai décidé de m'impliquer.

Chaque comité travaille à peu près de la même façon. Chacun identifie les principaux problèmes vécus en Matawinie en lien avec sa thématique. Par la suite, les comités établissent des priorités et une étape de diagnostic s'ensuit afin de dégager une ou des pistes d'action. C'est à partir de là que peuvent apparaître les projets d'action conçus et développés par chaque comité « citoyen ». Il faut dire aussi que des liens existent entre chacun des comités puisque leurs responsables se rencontrent sur une base régulière au sein d'un comité porteur.

REGARD

sur la santé publique lanaudoise

Tout cela est très stimulant et surtout très mobilisateur. On s'amuse comme des « p'tits fous » et on sait qu'on fait avancer notre territoire. On se permet même de rêver à ce qu'on désire que la Matawinie soit dans dix, quinze ou vingt ans. On appelle cela aussi un projet de société « glocal », ce qui veut dire un projet local développé à travers une vision globale.

Je vous le dis, c'est une des plus belles expériences de ma vie et cela me rappelle les bonnes vieilles corvées communautaires d'autrefois.

Bonjour et à la prochaine

Le Vieux Mat

En terminant, les membres du comité responsable de cette démarche citoyenne sont heureux d'annoncer qu'en octobre 2006, plusieurs responsables de projets semblables au nôtre en provenance de la France et des Antilles viendront chez nous en Matawinie. Ce sera une occasion de présenter nos projets de territoire et de partager ensemble nos différentes façons de faire.

On appelle ce genre de rencontre des « Universités de Pays ». Les groupes d'ici et d'ailleurs qui y participent ont adhéré à une approche de développement durable car ils souhaitent répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer et vous en entendrez sûrement parler dans les semaines et les mois qui viennent.

Un engagement pour l'avenir

Par Christiane Brazeau Patenaude, adjointe à la directrice de santé publique et d'évaluation par intérim et Ginette Lampron, coordonnatrice des services de prévention-promotion et surveillance, recherche et évaluation

Depuis l'adoption de son Plan d'action régional (PAR), la Direction de santé publique et d'évaluation met au cœur de ses activités le développement des communautés. Des ressources professionnelles y sont dédiées et tout le personnel est appelé à y contribuer en intégrant des activités favorisant le développement des communautés dans leur domaine d'intervention respectif. À cet effet, plusieurs activités d'appropriation de l'approche de développement des communautés ont été offertes au personnel dont l'une portant sur les arrimages entre les domaines d'intervention du PAR et le développement des communautés.

À ces activités s'ajoutent celles réalisées auprès des partenaires impliqués. On parle ici de chacun des comités locaux de développement social, du Comité de suivi du PAR (Table de

concertation régionale en santé publique) et des Centres de la santé et des services sociaux (CSSS) via leur responsable de santé publique.

Le virage amorcé en faveur du développement des communautés se concrétise déjà dans certains programmes dont la DSPE a la responsabilité. Par exemple, le Programme de subvention de projets en sécurité alimentaire et le Programme de subventions en santé publique (PSSP) ont des orientations qui s'inscrivent dans cette perspective. La DSPE a l'intention de revoir dans le même sens d'autres programmes dont elle a la responsabilité.

Comme on a pu le constater dans les sections précédentes, la formation régionale en développement durable dispensée à des agents de développement a eu des retombées importantes sur plusieurs territoires. Ils ont maintenant en main une méthode et des outils qui leur permettent de contribuer au développement de leur communauté. Il est crucial pour consolider l'expertise acquise, de permettre à ces agents d'échanger sur leur pratique, de maintenir leur formation à jour et d'offrir cette formation à de nouvelles personnes.

La DSPE entend donc maintenir sa participation au comité qui a le mandat de mettre en place les mécanismes nécessaires pour former et soutenir le réseau d'agents de développement de la région. De plus, la DSPE va poursuivre son implication au comité régional en développement des communautés de la Table des organisatrices et organisateurs communautaires de Lanaudière.

En collaboration avec ses partenaires, la DSPE profite également des opportunités qui lui seront offertes pour développer et enraciner l'approche de développement des communautés dans la région, et ce, dans une perspective de développement durable. Les ententes de gestion avec le MSSS et les CSSS, l'entente spécifique de la Table des partenaires en développement social de Lanaudière, le plan stratégique régional de la Conférence régionale des élus, les projets cliniques des Centres de la santé et des services sociaux sont des occasions de positionner cette approche.

La DSPE est convaincue que les projets futurs qui émergeront dans les différents milieux de vie doivent être réalisés en concertation intersectorielle avec le plus grand nombre de citoyens lanaudois.

L'équipe de la Direction de la santé publique et d'évaluation est fière de poursuivre cet engagement avec vous tous !

Ce bulletin trimestriel est publié par la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière.

Comité de lecture : Alain Coutu, Danielle Forest, Julie Thériault, Luc Winter, organisateurs et organisatrices communautaires au CSSS Nord de Lanaudière, Robert Lagrange et Véronique Tremblay, organisateur et organisatrice communautaires au CSSS Sud de Lanaudière.

Comité d'édition : Christiane Brazeau Patenaude, Sylvie Fournier, André Guillemette, Gabriel Hakizimana, Ginette Lampron, Pascale Lamy, Pierre Robillard

Mise en pages : Suzanne Racicot

Les textes publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autorisation si la source est mentionnée. Afin d'alléger le texte, la forme masculine utilisée dans le texte inclut le féminin et les références bibliographiques ont été volontairement omises. Les lecteurs intéressés à se procurer les références bibliographiques ainsi que les personnes désirant obtenir tout renseignement additionnel peuvent communiquer avec Pascale Lamy au (450) 759-1157, poste 4437 ou à l'adresse électronique suivante : pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca.